

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLÉTONS**Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal**

L'an deux mil vingt-six, le 05 mars, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date convocation : 26 février 2026

Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX.

PRESENTS : Mesdames, Fabienne AGNOUX, Jeanne-Marie AMOREIRA, Sandrine LETOQUIN, Brigitte LAURENSOU, Audrey PAREL, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Francis GUILLOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET.

ABSENTS EXCUSES : Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX, Georges CARAMINOT, Stéphanie MAGNE, Marie-Claude AVELINO.

PROCURATION(S) : Marie-Claude AVELINO donne procuration à Gérard BRETTE.
Stéphanie MAGNE donne procuration à Brigitte LAURENSOU.

**Délibération n° 2025-12
Fixant les tarifs des concessions cimetière**

Madame Amoreira expose au conseil les tarifs des concessions cimetière et propose de les reconduire pour 2025 :

	DUREE	TARIFS
LOCATION COLUMBARIUM	15 ANS	300.00€
	30 ANS	500.00€

CONCESSIONS	15 ANS	150.00€
	30 ANS	250.00€
	50 ANS	500.00€

Les dimensions d'une concession sont les suivantes : 1.30m sur 2.50m soit 3.25m²

CONCESSIONS CINERAIRES	15 ANS	100.00€
	30 ANS	180.00€
	50 ANS	360.00€

Les dimensions des concessions cinéraires sont les suivantes : 1.50m sur 1.50m soit 2.25m²

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'adopter les propositions de tarifs énoncées ci-dessus.

Membres : 14
Présents : 9
Représenté(s) : 2
Nombre de votants : 11
Exprimés : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE

La secrétaire de séance, Fabienne AGNOUX